



LIVRET D'ACCUEIL

Maison de Santé
Pluriprofessionnelle

LA CROIX-EN-TOURAINÉ

27 route d'Amboise 37150 La Croix-en-Touraine



Mot d'accueil de l'équipe de La MSP de la Croix -en-Touraine

Vous intégrez aujourd'hui la MSP de La Croix-en-Touraine.

Bienvenue parmi nous.

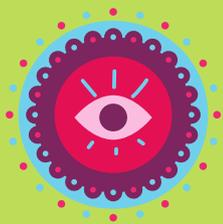
Le but de ce livret d'accueil est de vous accompagner dans vos premiers jours au sein de notre structure et de faire connaissance avec notre organisation et nos méthodes de travail.

Dans ce livret, vous trouverez les réponses à un certain nombre de vos questions du quotidien.

En cas de demande supplémentaire, n'hésitez pas à contacter les personnes référentes.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une bonne intégration parmi nous.





SOMMAIRE

1. Présentation de la structure

1.1. Qu'est ce qu'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle ?

1.1.1. Définition

1.1.2. Le statut juridique

1.1.3. Le projet de santé : pierre angulaire de la MSP

1.1.4. L'Accord Conventionnel Interprofessionnel ACI

1.2. Composition de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle :

1.2.1. Les professionnels

1.2.2. Plan des locaux

2. Vie pratique

2.1. Plan : se déplacer, se restaurer

ANNEXES

Le projet de santé

Lexique

Espace presse

Contacts

Bibliographie





1 : PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

En 2008, deux pharmaciens, deux médecins généralistes, un kinésithérapeute et deux infirmiers de la Croix-en-Touraine se sont regroupés dans des bâtiments neufs, route d'Amboise, ce qui a permis l'installation de nouveaux professionnels de santé. L'officialisation en Maison de Santé Pluriprofessionnelle en 2015 a donné un cadre à la volonté existante de travailler ensemble.

1.1 : Qu'est-ce qu'une Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP) ?

1.1.1 : Définition :

« Une maison de santé est une personne morale constituée entre des professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens. Ils assurent des activités de soins sans hébergement de premier recours et le cas échéant de second recours. Ils peuvent participer à des actions de santé publique, de prévention, d'éducation pour la santé et à des actions sociales, dans le cadre du projet de santé".

1.1.2 : Le statut juridique :

Il s'agit d'une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires dite SISA gérée par Cindy Robineau de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de la Croix-en-Touraine dite MSP.

1.1.3 : Le projet de santé : pierre angulaire de la MSP :

Le projet de santé est le fruit de la réflexion de l'équipe pluriprofessionnelle et constitue une base à ce nouveau mode d'exercice. Il témoigne de l'organisation de l'équipe, de la volonté des professionnels de santé de se coordonner et de travailler autour d'axes de santé prioritaires. Le projet de santé est soumis à validation de l'ARS (Agence Régionale de Santé), ce qui permettra à l'équipe de se prévaloir de la dénomination de « maison de santé ». Le projet de santé comporte deux parties : l'organisation des professionnels au sein de la MSP, dit projet professionnel et l'organisation de la prise en charge, dit projet de soins.

1.1.4 : L'accord Conventionnel Interprofessionnel :

L'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) définit la rémunération de la MSP selon les actions réalisées, le nombre de professionnels, la patientèle soignée ...

Il existe un certain nombre de prérequis comme :

- amplitude d'horaire d'ouverture (avec au moins un professionnel de santé présent) de 8h à 20h du lundi au vendredi et de 8h à 12 h le samedi.
- pas de fermeture pendant les congés scolaires.
- plages de soins non programmés tous les jours.
- présence d'un coordinateur, soit au sein de l'équipe de soins, soit un membre du personnel recruté spécifiquement pour cette fonction.
- un système d'information (c'est-à-dire logiciel de gestion des dossiers médicaux) labellisé par l'ASIP, commun à tous les professionnels de la structure et permettant le partage de l'information.

Les items socles sont :

- élaboration de protocoles pluri professionnels.
- concertation pluri professionnelle : réalisation d'au moins 6 réunions par an entre les professionnels de la structure pour discuter de la prise en charge des patients.

Les Items optionnels sont :

- diversité des professions médicales ou paramédicales représentées
- organisation de consultations de second recours.
- accueil de médecins intervenant dans la structure dans le cadre d'un Contrat de Solidarité Territoriale Médecin (CSTM).
- missions de santé publique.
- mise en place d'outils permettant d'évaluer la satisfaction et les besoins exprimés par les patients.
- formation des jeunes professionnels.
- coordination externe.
- système d'information niveau avancé.



Chaque item est doté d'un certain nombre de points, valant chacun 7 €, et le total est proratisé en fonction d'une patientèle (pour la structure) de 4000 patients de plus de 16 ans. Il faut bien évidemment que tous les items du socle prérequis soient réalisés, même si certains aménagements sont possibles la première année. Les montants sont versés à la structure qui les utilise comme bon lui semble, sans droit de regard des tutelles.

1.2 : Composition de la MSP :

2 Infirmières libérales :

- Christèle BRUYNEEL, est également infirmière Asalée
- Mikaëlle TINIE
- José DIAZ, travaille dans les mêmes locaux mais ne fait pas parti de la MSP

3 kinésithérapeutes :

- Thomas WININGER
- Cindy ROBINEAU (leader de la MSP)
- Salomé ROBIN

5 médecins généralistes :

- Emmanuel BAGOURD
- Clément LESTELLE
- Lucie MONPERT-BOUVIER
- Alice PERRAIN
- Blandine YVON-PETRAULT



1 psychologue :

- Emilie LUIZET

1 psychomotricienne :

- Anne-Sophie DHUICQ

1 orthophoniste :

- Océane GERAUD

2 pharmaciens :

- Stéphanie PIRON
- Carine JAUBERTIE

2 secrétaires médicales :

- Catherine BAUDRIT
- Lise TRICARD, et qui est également assistante médicale

1 coordinatrice de projet de santé :

- -Aude LELOUP

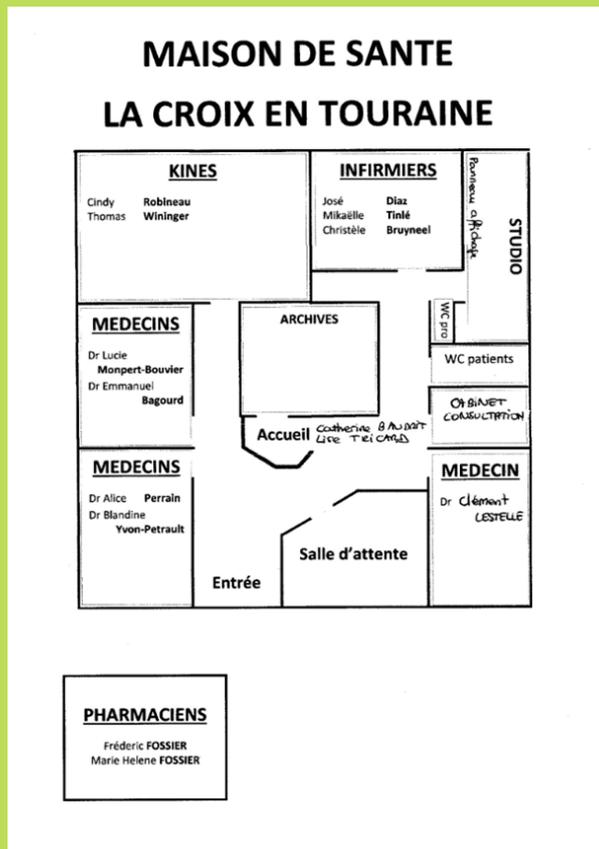


La MSP a un site internet : <https://www.msplacroix-en-touraine37.com/>

Un projet d'agrandissement est en cours, d'autres professionnels de santé vont prochainement se joindre à l'équipe.

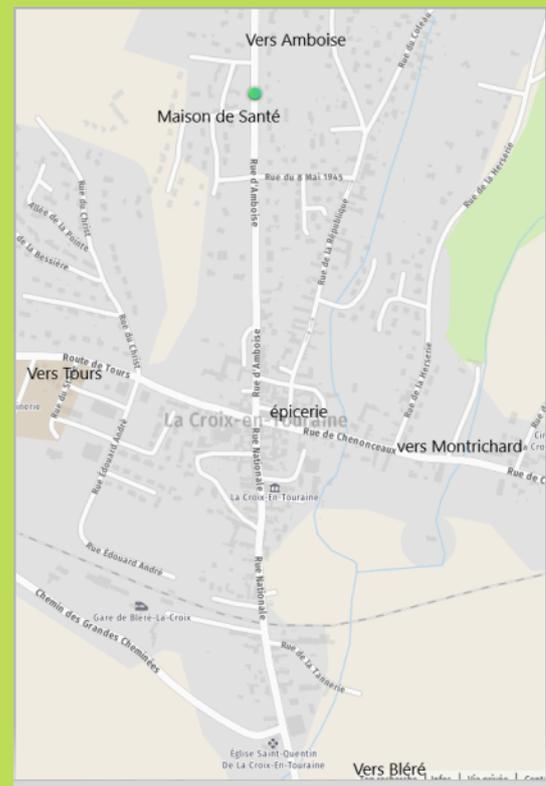


1.2.2 : PLAN DES LOCAUX :



2. VIE PRATIQUE :

2.1. Plan : se déplacer, se restaurer :



Possibilité de venir en train, la gare est à la Croix-en-Touraine est proche de la Maison de santé. En voiture, possibilité de se stationner sur le parking de la Maison de Santé.

Il y a un accès à internet dans les locaux.

Les informations importantes et récentes sont consignées dans un classeur dans le "studio" ainsi que le tableau d'affichage.

Il est possible d'apporter son repas et de manger dans le « studio » ou dans le jardinet.

Micro-onde, réfrigérateur, cafetière sur place.

Pour se restaurer à l'extérieur : Epicerie, supermarché : Proxi et boulangerie à la Croix-en-Touraine, Intermarché et Carrefour Market à Bléré. Divers restaurants à Bléré, Amboise, Chisseaux.

Les réunions ont lieu chaque premier mardi du mois de 13h à 14h.

ANNEXES

Maison de santé pluri-professionnelle La Croix en Touraine

Projet de santé

Diagnostic Territorial sur le bassin de santé

Le bassin de vie de la population de la MSP de La Croix en Touraine compte 11 communes du canton de Bléré.



Le projet de santé entier
est présent dans le
classéur fonctionnement
à la MSP

Annexe 2 : Lexique :

AAH : Allocation d'Adulte Handicapé : L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet d'assurer un minimum de ressources. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources. Elle est accordée sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Son montant vient compléter les éventuelles autres ressources de la personne en situation de handicap.

ACI : Accord Conventionnel Interprofessionnel.

ACS : L'aide pour une complémentaire santé (ACS) est une aide financière pour payer une complémentaire santé (mutuelle). Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. L'ACS ouvre droit à d'autres avantages (tiers-payant par exemple). Pour la demander, un dossier est à constituer (formulaire et justificatifs). Elle n'est pas applicable à Mayotte. Une fois attribuée, l'ACS est accordée pour un an.

AME : Aide Médicale Etat : est un dispositif permettant aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier d'un accès aux soins. Elle est attribuée sous conditions de résidence stable et de ressources. Pour la demander, un dossier est à constituer (formulaire et justificatifs). Une fois attribuée, l'AME est accordée pour 1 an. Le renouvellement doit être demandé chaque année.

Asalée : Action de santé libérale en équipe : a été créé en 2004 afin d'améliorer la prise en charge des maladies chroniques en médecine de ville. Un protocole de coopération permet des délégations d'actes ou d'activités des médecins généralistes vers des infirmiers formés à l'éducation thérapeutique (ETP). Ces infirmiers interviennent auprès d'un ou plusieurs médecins généralistes qui leur adressent des patients en consultation pour partager leur suivi dans le cadre de quatre protocoles : dépistage et prise en charge du diabète, suivi des patients à risque cardiovasculaire, dépistage de la broncho-pneumopathie chronique obstructive et dépistage des troubles cognitifs. Les infirmiers sont formés et rémunérés par l'association Asalée.

CMP : Centre Médico Psychologique.

CMUC : Couverture Maladie Universelle Complémentaire La couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est une protection complémentaire santé gratuite. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Pour la demander, un dossier est à constituer (formulaire et justificatifs). Une fois attribuée, la CMU-C est accordée pour un an. Le renouvellement doit être demandé chaque année (sauf si allocataire RSA le renouvellement est automatique).

CPTS : Communautés professionnelles territoriales de santé. Regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser à leur initiative autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

CS : Centre de Santé.

DMP : Dossier Médical Partagé.

ESP : Equipe de soins primaires : Elle réunit des professionnels libéraux autour du patient, dont au moins un médecin généraliste, regroupés ou non sur le même site, qui souhaitent se mobiliser autour d'une action ou d'une thématique commune bénéficiant à leurs patients.

ETP : éducation Thérapeutique du Patient : est une pratique qui trouve ancrage à la fois dans la médecine, la pédagogie de la santé et les sciences humaines et sociales. Elle accorde une place prépondérante au patient en qu'acteur de sa santé.

Annexe 3 : Espace presse : Articles parus dans la presse :

Lancé en octobre, le dossier médical partagé a passé le cap des 6 millions en France, 27.000 en Loir-et-Cher. Le mouvement devrait s'amplifier.

Il permet une bonne coordination des soins et peut même sauver des vies. Le dossier médical partagé, version numérique du carnet de santé de chacun, a fait ses preuves depuis son lancement en octobre dernier. Il est sécurisé, facile d'accès et très facile à ouvrir. Mais pour devenir le coffre-fort dématérialisé de la santé de chacun, il faut qu'il se généralise (c'est à chacun de faire la démarche d'ouverture muni de sa carte Vitale), puis que les professionnels de santé viennent l'abonder.

« Objectif 50.000 DMP d'ici la fin de l'année »

D'ici la fin du mois, le Loir-et-Cher dépassera les 27.000 DMP ouverts, ce qui est un chiffre encourageant, dans la lignée des 6 millions sur l'ensemble du territoire français. L'objectif de la Caisse primaire d'assurance-maladie est d'atteindre les 10 millions, soit 50.000 en Loir-et-Cher d'ici la fin de l'année. « Les usagers montrent beaucoup d'enthousiasme, explique Nadja, agent d'accueil à la CPAM de Blois. Certains ont juste besoin d'être rassurés sur le fait qu'ils n'auront rien à faire. J'ai reçu un monsieur qui a ouvert son DMP à l'hôpital de Tours quand il a fait son premier infarctus. Puis il en a fait un deuxième et grâce à son contenu, il a été pris efficacement en charge très rapidement. Ça fait plaisir à entendre ! »

Le DMP est utile dans le suivi médical, il peut même sauver la vie, si l'on se retrouve aux urgences inanimé. « On peut renseigner la personne à contacter en urgence, les allergies éventuelles et traitements en cours, mais aussi des directives de fin de vie. Il n'est jamais vide car les feuilles de soins des 24 derniers mois sont versées et permettent de voir si des médicaments sont dérivés, des examens réalisés, etc. » Hélio Carranho est l'un des trois conseillers informatiques de la CPAM de Blois et travaille activement auprès des professionnels de santé. Ceux-ci n'ont accès au DMP qu'à partir de leur carte d'identité professionnelle, comme pour les facturations. Et le patient a toujours le droit d'interdire l'accès à son DMP nominativement. « Plus de 80 % des médecins généralistes du département travaillent sur des logiciels DMP compatibles. Ils ont surtout peur que cela soit chronophage, c'est pour cela qu'on leur fait une démonstration complète. » Après réglages, le versement des contenus au DMP devient automatique. L'enjeu des prochains mois est de mettre en scène ce versement automatique dans les centres hospitaliers, les Ehpad, les labos, etc.

En attendant, chacun peut aller déposer ses pièces lui-même. Ce qui peut-être une bonne idée avant de partir en vacances, notamment si l'on souffre de maladies chroniques.

Quatorze structures ont ouvert en Touraine depuis 2010. L'organisation en équipe rassure les praticiens et fortifie, localement, l'offre de soins.

Posée en « périphérie » du centre-bourg, sur la route de Chinon, face au cimetière. La maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de L'Île-Bouchard est l'une des quinze structures de genre à mailler l'Indre-et-Loire.

Ouverte en 2013 dans le sillon de sa voisine Avoine, pionnière du département, elle réinvente la médecine de campagne. Onze praticiens occupent les lieux.

Des maisons de santé naissent partout en France depuis une dizaine d'années. « Nous nous disions qu'il faudrait faire autrement, de crainte d'exploser face à la demande », se souvient le Dr Vincent Magdalena.

À l'époque, il exerçait avec sa femme. Trois confrères partageant un autre cabinet. Le nombre de consultations s'allonge, l'amplitude horaire devient intenable. « J'ai pensé partir de L'Île-Bouchard », reconnaît l'un d'eux.

Créer une maison de santé pluridisciplinaire s'imposait donc. Pour travailler en équipe et mettre en place une chaîne de santé qui rayonne sur le Bouchardais. La fin de l'exercice en solo, « une révolution pour les médecins eux-mêmes », sourit le Dr Magdalena.

Les contours d'un cabinet collectif, où des libéraux partageraient secrétaires et locaux, sont dépassés. Ici, médecins et paramédicaux se structurent autour d'une vision commune.

« J'ai retrouvé le plaisir d'exercer »

Un outil de lutte contre la désertification médicale qui guette les zones rurales. Une CPTS (pour communauté professionnelle territoriale de santé) au sens de l'Agence régionale de santé. Depuis six ans, le parking de la MSP ne désemplit pas. L'illustration d'un petit succès financé à grands renforts de subventions publiques (*). En 2009, alors que le projet était débattu, il s'en est fallu de deux votes pour qu'il ne voie jamais le jour. Le discours a évolué, l'intérêt est devenu évident.

Au point que dix ans plus tard, la structure est vouée à pousser les murs. Au milieu des généralistes, une psychologue, des infirmières et une externe – logée sur place – gravitent sous ce toit. « Je me rends compte qu'avant tout ça, j'étais en burn out. J'ai retrouvé le plaisir d'exercer, de m'investir pour la potentielle mais aussi pour le projet », constate le médecin. Plus qu'un cabinet de praticiens, la maison de santé, c'est un état d'esprit.

Si les candidats sont nombreux en cas de vacance d'un poste, la MSP n'a pour autant pas tout réglé. Pour les paramédicaux par exemple, la question des successions reste compliquée. Et les enjeux à venir nombreux : alors que l'offre de soins se fragilise à Richelieu et aux confins de la Vienne voisine, une extension, d'une surface équivalente au bâtiment existant, est à l'étude.

La promesse, à terme, de voir un rhumatologue ou un dermatologue assurer des consultations à L'Île-Bouchard. On n'osait y rêver dans cette ville de 1.600 habitants.

(*) Près de 500.000 € par l'État et la Région ; les 282.000 € restent à charge de la communauté de communes seront remboursés, à terme, par les loyers versés par les praticiens.

Vaccin antigrippe : les professionnels se piquent

Publié le 09/11/2018 à 04:55 | Mis à jour le 09/11/2018 à 04:55

f t l in

SANTÉ - LA CROIX-EN-TOURAINES



Un acte de prévention. © Photo NR

Les professionnels de la maison de santé de La Croix-en-Touraine ont décidé de montrer l'exemple. Ils se vaccinent contre la grippe.

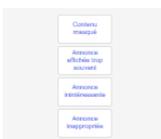
Face au constat inquiétant d'un taux de vaccination qui diminue au fil des années, les médecins, infirmiers et kinés regroupés au sein de la maison de santé de La Croix-en-Touraine ont décidé de réagir et de le faire savoir.

Sensibiliser le public à la nécessité de se faire vacciner

En avançant des chiffres nationaux de l'hiver dernier tels que les 13.000 décès dus à la grippe ou les 2,4 millions de consultations liées à cette épidémie, ils ont lancé une campagne d'information à destination des 5.000 patients de leur structure médicale. « La prévention passe par la vaccination antigrippe », souligne l'un des médecins qui ajoute que « tout le monde doit faire cette information » face aux croyances et aux lobbies anti-vaccination, puissants en France.

Pour marquer le premier anniversaire d'un exercice en tant que maison de santé, ils lancent donc cette guerre contre la grippe en commençant par « évoquer la possibilité avec le patient de se faire vacciner ». Cette information faite, chacun est libre de choisir en connaissance de cause sachant que certaines catégories de population ont plus de risques de complications vis-à-vis de la grippe : les plus de 65 ans, les personnes atteintes de maladies de longue durée, les femmes enceintes, les personnes obèses, etc. Et, pour joindre le geste à la parole, tous les professionnels de la maison de santé ont décidé de se vacciner. « Si les professionnels de santé se vaccinent, ils ne risquent pas de transmettre la maladie à leurs patients. Le message, c'est aussi qu'il n'y a rien à craindre puisque nous, nous nous faisons vacciner. Les gens ont confiance dans leurs médecins tourloins. »

Mardi, tous ces professionnels de santé se sont mis en scène pour illustrer leur démarche, une première pour eux. Cette initiative qui va dans le sens de la prévention, donc des économies pour le système de santé (un vaccin coûte 11 €, une consultation et des médicaments en cas de maladie, beaucoup plus), pourrait servir d'exemple à d'autres professionnels de ce secteur. En attendant, les patients peuvent se faire vacciner le matin sans rendez-vous.



Combien de jours faut-il pour obtenir un rendez-vous chez un kiné ? « Entre six et huit semaines », répond d'emblée Cindy Robineau. Installée à La Croix-en-Touraine, la kinésithérapeute regrette : « On a une démographie de soins limitée. On recherche tous des assistants, sans succès. Cela met en péril le suivi des patients ».

« Il faut jouer sur l'accueil pour faire découvrir notre territoire »

Cette situation pèse sur les habitants, qui s'en plaignent parfois. Elle est lourde à porter, également, pour les soignants (lire par ailleurs). Alors, pour inverser la vapeur, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Asclepios, l'organisation qui coordonne les professionnels de santé du territoire, a décidé d'attirer des stagiaires dans les maisons de santé.

« L'école de kinés est à Orléans, explique Cindy Robineau. Alors, on avait du mal à en



Cindy Robineau, kiné à La Croix-en-Touraine, accueille quatre stagiaires pour la première fois cette année.

faire venir. » Or, bien souvent, les stagiaires deviennent les futurs remplaçants, puis les futurs professionnels installés sur le territoire. « Ils s'installent dans les villes qu'ils connaissent, continue la kinésithérapeute. Les médecins qui travaillent à La Croix-en-Touraine avaient tous fait un stage ici. »

Dès 2018, la CPTS Asclepios a donc proposé une double journée de formation aux kinés des

cantons d'Amboise, Bléré et Montrichard pour leur permettre de devenir maîtres de stage. Elle a signé également un accord avec le foyer jeunes travailleurs de Bléré pour mettre à disposition des stagiaires un studio à tarif réduit. « Souvent, les étudiants doivent prendre un appartement à Orléans, et certaines familles ne peuvent pas se permettre de payer un double loyer pour les douze semaines de stages qu'ils doivent faire en deuxième puis

en troisième année », reconnaît Cindy Robineau.

En offrant cet hébergement à petit prix, la CPTS a visé juste. Une étudiante a ainsi inauguré le dispositif, au mois de novembre. Elle a certes dû essuyer les plâtres – l'appartement n'était pas du tout équipé, « mais elle était contente, et pour nous comme pour les patients, c'était un vrai rayon de soleil », sourit sa maîtresse de stage.

Cette politique volontariste réussit déjà aux maisons de santé des trois cantons. Alors qu'elle n'avait jamais encore accueilli de stagiaires, Cindy Robineau en accompagne quatre sur cette année scolaire.

« Les étudiants kinés ont l'embaras du choix pour leurs stages, alors, il faut jouer sur l'accueil pour faire découvrir notre territoire et les inviter à s'installer », justifie-t-elle.

D'autant plus que ces stages sont aussi riches d'enseignements pour les professionnels : « Ça nous permet de voir si nos pratiques sont toujours d'actualité et de nous remettre en question », dit la soignante. Elle espère déjà : « Plus on sera nombreux, plus l'attente sera courte pour les patients et l'accueil agréable ».

Vves Souben

Dessins de Bertrand Robert : à ne pas manquer

Publié le 04/10/2018 à 08:25 | Mis à jour le 04/10/2018 à 08:25

f t l in

LA CROIX-EN-TOURAINES



Bertrand Robert et sa compagne Karine Ferrandis.

Il y avait finale samedi à la maison de santé pour le vernissage de l'exposition de Bertrand Robert. Un artiste sensible, à l'image de ses dessins qui ne laissent personne indifférent. Ses corps de femmes Apollon où émergent d'improbables yeux et traits sur et dégage, des personnages furtifs, des visages, chaque toile déchaîne en effet des émotions. « Le dessin transmet le pensée et les lignes appellent à la communication et à la transmission. Elles renvoient aux racines, au cheminement que l'on trace et à son attachement au partage avec autrui », explique l'artiste.

Une exposition qui s'inscrit admirablement dans le cadre du projet « Art Santé », porté par la maison de santé et animé par Karine Ferrandis, compagne de Bertrand et coach formation. Ce projet a pour objectif de former un groupe de quinze personnes qui vont réfléchir à la santé sur le territoire. Quatre rencontres sont prévues au centre Lutin de la Croix. Exposition à voir jusqu'au 14 décembre. Projet Art Santé : contact 07 82 49 49 41 (sauf le mercredi).

LA CROIX-EN-TOURAINES | COMMUNIQUÉ



Annexe 4 : Bibliographie

https://www.cpts-centrevaldeloire.fr/accueil_asclepios.cpts.free.fr

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/les-communautés-professionnelles-territoriales-desante-cpts>

Portail d'accompagnement des professionnels de santé de l'ARS

<http://www.centre-val-de-loire.paps.sante.fr> –

Instal Toi Doc <http://www.instaltoi.doc-centrevaldeloire.fr>

- Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux <http://www.urpsml-centre.org>

<s://www.ffmsp.fr/>

Annexe 5 : contacts en local :



ADAVIP 02 47 66 87 33

ADMR 02 47 73 57 60

ASSAD HAD 02 34 79 76 65

Association Stop aux violences sexuelles 37 svs.pf.37@gmail.com

ATHOBA accueil thérapeutique pour auteurs de violences conjugales 02 47 27 28 01

CAARUD (Bléré) 02 47 38 43 18

CAMSPS (Amboise) 02 47 23 64 70

CARSAT servie social 02 34 38 50 50

CCAS Bléré 02 47 30 81 87

CCAS Amboise 02 47 57 77 46

CIDFF 02 47 27 54 00

CSAPA 02 47 47 91 91

CSAPA Equipe mobile Aller vers 06 73 38 91 56 / 07 85 32 13 56

CPEF 02 47 23 33 27

Centre IVG 02 47 23 33 27

Centre Malvau 02 47 57 21 92

Centre radiologie Amboise 02 47 23 60 70

CMP (Amboise) adultes 02 36 03 20 06

CMP Enfants et Ado 02 36 03 20 00

Espaces Santé Jeunes 02 47 05 07 09

EHPAD 02 47 30 85 85

Gendarmerie Bléré 02 47 30 82 60

Hôpital Amboise 02 47 23 33 33

Hôpital psy adulte Château-R 02 47 23 32 35

Le Courbat 02 47 91 22 22

Maison de la Solidarité Bléré 02 47 23 54 54

Maison de la Solidarité Amboise 02 47 30 48 48

MDA (ado) 02 47 22 20 69

Planning familial 02 47 20 97 43

Psychologue scolaire Bléré 02 47 23 54 70

PMI 02 47 23 54 54

Tzigane Habitat 02 47 39 11 55

UDAF 02 47 77 55 00

Unité de soins de la parentalité 02 47 23 33 27

Vie Libre 02 47 30 22 66